



*Dialogue
Social*

**SECTION
SYNDICALE
&
DIALOGUE
SOCIAL**

Développer sa section syndicale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier le potentiel de développement d'une section syndicale
- Elaborer un plan d'actions de développement
- Mettre en place et organiser le travail d'équipe sur le terrain pour assurer le fonctionnement de la section
- Faire adhérer et transformer l'adhérent en militant
- Améliorer sa notoriété



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation
- Exercices pratiques
- Synthèse collective
- Attestation de formation

DURÉE

2 journées (14 heures de formation)

Demi-journée 1 :

LA SECTION SYNDICALE

- Qu'est-ce qu'une section syndicale ?
- Impact sur la représentativité syndicale
- Les moyens d'action de la section

Demi-journée 2 :

CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION

- Etablir un diagnostic : état des lieux, forces et faiblesses de la section
- Définition et méthode d'élaboration d'un plan d'action

Demi - journée 3 :

CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION (SUITE)

- Exercice pratique : construction du plan d'action de la section
- Identifier les enjeux et les axes de développement

Demi - journée 4 :

CONVAINCRE ET COMMUNIQUER

- Elaborer sa communication orale
- Apprendre à rédiger un tract : exercice pratique
- Mise en situation : convaincre un sympathisant d'adhérer

Clémence CHUMIATCHER

Directrice du pôle formation
LFC Dialogue Social & Experte
en droit social

cchumiatcher@lafaabrickcherdet.fr
06 64 75 50 66

LA FAABRICK CHERDET
SARL au capital de 10 000 euros
14 impasse des garrigues 30 870 Clarensac
SIREN : 833.573.512

Inès EL AOUNI

Juriste & Animatrice de formation
en droit du travail LFC Dialogue Social

ielaouni@lafaabrickcherdet.fr
06 82 10 98 72

Organisme de formation enregistré sous le n° : 76300524130
Agréé en vue de la formation économique des membres du CSE
Agréé en vue de la formation SSCT des membres du CSE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivantes :
actions de formation



Qualiopi
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

